

## Tous nos vœux pour 2026 !

Le Bureau régional de la CGT enseignement privé sous contrat avec l'État, académie de Nantes ou région Pays de la Loire, selon que

l'on travaille pour l'Éducation nationale ou pour l'Agricole, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2026 vous apporte tout ce que vous désirez.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'engager dans le mouvement, soyez attentif aux échéances. Nous sommes présents dans toutes les commissions de l'emploi. Contactez-nous pour le suivi de votre dossier.

2026 sera une année d'élection dans la Fonction publique en décembre prochain. La CGT EP vous proposera partout des listes de candidat.es à votre service.

Optez pour un syndicalisme qui ne transigera jamais sur la défense de vos intérêts. Pour des collègues réactifs à votre écoute.

Cordialement,



Priscilia Gouy et Vanessa Robert  
Co-Secrétaires Académique

## Témoignage

### Des nouvelles du Sacré Cœur à Pornichet (44)

Notre établissement est un ensemble scolaire regroupant une école primaire et un collège de près de 700 élèves, avec une ambiance familiale.

À l'issue des dernières élections au CSE, la CGT est apparue pour la première fois dans l'établissement. Ce résultat a conduit à la désignation d'un délégué syndical CGT, fonction que j'exerce désormais. Cette étape marque le début d'une nouvelle dynamique syndicale au sein de l'ensemble scolaire.

Dans cette continuité, les élu.es CGT ont récemment bénéficié d'une formation dans les locaux de l'Union Locale CGT de Saint-Nazaire. Ce temps d'échanges et d'apports concrets a permis de renforcer nos connaissances des droits syndicaux et des outils à mobiliser au service des personnels.

Une heure d'informations syndicales a également été mise en place dans l'établissement, avec la venue d'un collègue du bureau régional. Sa présence a permis de répondre aux nombreuses interrogations des collègues, dans un cadre ouvert, bienveillant et constructif.

D'autres échéances arrivent rapidement, notamment une formation DS-RSS prévue fin janvier, qui viendra consolider cet engagement collectif.

L'ensemble de ces actions donne le sentiment d'appartenir à une organisation réactive, structurée et à l'écoute des réalités du terrain. Une dynamique syndicale vivante, utile et rassurante, qui fait clairement du bien.



Thomas Adeux DS Sacré Cœur  
Pornichet 44

## INFOS GÉNÉRALES

### Réception au Rectorat de Nantes

Le vendredi 12 décembre, une délégation de la CGT-EP a été reçue au rectorat afin d'aborder différentes thématiques :

- Les élections professionnelles de décembre 2026 et les modalités.
- Les circuits d'information entre le Rectorat, les établissements, notre syndicat et les personnels. **Il est important de bien consulter régulièrement sa boîte académique. Tous les textes officiels et leurs mises à jour sont consultables sur Alexandrie et/ou sur ETNA.**
- Les fermetures d'établissements (ex : La Ferté Bernard ou Ifforès Angers). Le mal-être des équipes qui ont été prévenues tardivement. **Le rectorat déplore cette situation et s'engage à faire mieux.** Nous jugerons sur pièce.
- Les formations EVARS et laïcité : **Concernant la formation laïcité, les choix des modalités et de l'organisme de formation ont été laissés à la DDEC. Pour EVARS, ce sont les enseignants qui doivent intervenir auprès des élèves et non des organismes extérieurs. Les thématiques à aborder sont dans les programmes. On ne peut pas y déroger. Si des dysfonctionnements étaient notés, il faut les remonter au rectorat.**
- Les temps de prière lors des journées pédagogiques, les célébrations, les temps de caté ou culture chrétienne... **Ces temps doivent être facultatifs et placés en début ou en fin de journée. Les textes sont très clairs.**
- L'information selon laquelle à partir du mois de novembre, le rectorat était en cessation de paiement et les maîtres délégués ne seraient plus rémunérés. **C'était une rumeur sans fondement.**

Le rectorat a réaffirmé son obligation d'Enseignement et la présence d'un enseignant devant les élèves, tout en rappelant les contraintes budgétaires existantes.

- Nous avons évoqué le fait que les MD CDI du 1<sup>er</sup> degré avaient été inspectés en 2024/2025 dans le but d'une évolution salariale et que celle-ci n'a toujours pas eu lieu.
- Nous avons alerté sur des situations préoccupantes dans certains établissements.

**La CGT-EP sera désormais invitée à échanger avec le Rectorat à chaque rentrée scolaire.**



### Le saviez-vous !

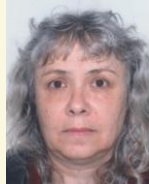
Second degré mouvement : Clôture des inscriptions le **19 Janvier**.

1er degré mouvement : Date limite de demande de mutation interdiocésaine : le **25 janvier**.

**Contactez-nous !**

**Enseignement agricole : la défaillance des CA**

Dans les lycées agricoles privés, les **conseils d'administration (CA)** devraient être des lieux de démocratie, de transparence et de débat. La réalité est bien différente. C'est ce qu'a mis en évidence **l'enquête nationale menée par la CGT Enseignement privé**, révélant des CA trop souvent opaques, verrouillés, où les personnels n'ont ni accès réel aux informations ni pouvoir de décision. Ces constats ont été confirmés par des situations locales graves qui ont servi de point de départ aux enquêtes journalistiques de **Splann !** et de **Mediapart**. Face à ces dérives, la CGT a agi : son travail syndical a contribué au **dépôt d'une proposition de loi** visant à imposer une gouvernance réellement démocratique dans les lycées agricoles privés. Défendre les CA, c'est défendre les personnels, les élèves et l'avenir de l'enseignement agricole.



**Céline Levesque**  
Bureau régional



**Entretien triennal de classification : ne laissez pas passer l'échéance !**

L'entretien triennal de classification, obligatoire depuis le 1er septembre 2022, doit avoir lieu tous les 3 ans. Au 31 août 2025 tous les salariés de l'enseignement privé avec au moins 3 ans d'ancienneté doivent donc l'avoir réalisé.

Il permet de vérifier si les missions réellement exercées correspondent encore à la classification prévue. Si ce n'est pas le cas, l'employeur doit corriger : attribution de degrés, de fonctions, changement de strate. Cet entretien n'est pas un simple entretien professionnel : il influence directement la rémunération et doit tenir compte de l'expérience acquise et de toutes les nouvelles tâches confiées.

**Si votre entretien n'a pas eu lieu, vous devez l'exiger. À défaut d'évolution, 15 points doivent être automatiquement accordés, soit 25€ brut.**

**Ce dispositif reste très insuffisant pour garantir une véritable progression salariale qui valorise l'expérience et l'ancienneté. La CGT-EP revendique au moins 1000€ brut d'augmentation après 30 ans de carrière.**

**Mehdi Raitière**  
Bureau régional

Responsable national personnels de droit privé

INFOS GÉNÉRALES



**FEMMES MIXITÉ**

> Comme chaque année, la CGT organise une journée ouverte à l'ensemble de ses militant-es afin de **préparer la grève féministe du 8 mars**. Cette initiative

confédérale se tiendra le mardi 17 février 2026 à partir de 8h30, au siège de la CGT 263, rue de Paris à Montreuil (Patio Georges Séguy).

>>> [S'inscrire à la journée du 17 février](#)

> Les **jours Intersyndicaux femmes 2026 auront lieu les 2 et 3 avril 2026** à la Bourse du travail de Bobigny. Elles regroupent des militant-es de la CGT, de la FSU, et de Solidaires qui travaillent ensemble depuis 1998. Chaque année, ces journées de formation "femmes" sont organisées sur deux jours et rassemblent des personnes venues de toute la France, et de secteurs divers. Interventions passionnantes mais nombre de places limité ! Inscrivez-vous donc rapidement et si vous êtes sûr-e de participer à ces journées.

>>> [S'inscrire aux Intersyndicales femmes](#)



**Gwenola Briand**  
Bureau Fédéral

INFOS 1<sup>er</sup> DEGRÉ

**Le mouvement dans le 1<sup>er</sup> degré va débiter !**

Si vous souhaitez muter, n'oubliez pas de remplir les documents. Il vous faudra consulter votre boîte mail académique régulièrement ainsi que les newsletters des DDEC.

Date limite de demande de mutation interdiocésaine : **le 25 janvier !** Nous sommes présents dans toutes les commissions de l'emploi afin de vous représenter.

N'hésitez pas à nous contacter.

44 : Stéphanie Landais 06 60 69 97 55

Vanessa Robert 06 32 03 89 68

49 : Laurence Veirmeren 06 16 99 36 20

Gaël Sibeth 06 82 13 46 24

53 : Jean-François Moutel 06 38 96 78 36

72 : Jean-François Moutel 06 38 96 78 36

85 : Vanessa Robert 06 32 03 89 68



**Stéphanie Landais**  
CDE 1er degré 44

>> POUR SE SYNDIQUER



> [Prenez contact avec vos représentant-es](#)

LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ DANS LES PAYS DE LOIRE  
ON REVENDIQUE, ON PROPOSE, ON AGIT, ON DÉFEND, ON GAGNE !

**Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?**

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Par mail : [academie.nantes@cgt-ep.org](mailto:academie.nantes@cgt-ep.org) ou au **06 08 151 151**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale :

[academie.nantes@cgt-ep.org](mailto:academie.nantes@cgt-ep.org)

/ Site Web : <https://cgt-nantes.syndicatcgt.fr/>

<https://www.facebook.com/CgtEnseignementPrivePaysdeLaLoire/>